



Toulouse, le 4 septembre 2020

A

Monsieur SAINJON, Président de l'ONERA,

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de bien avoir voulu repousser de quelques jours la date de signature.

L'article 1 de votre projet d'accord social prévoit "5 jours sont rachetés par salarié sur la base du salaire réel des salaires au 31 décembre 2019". Sur votre tableau, mis sur l'intranet le 30 juillet, nous constatons une augmentation de 2,4% de la rémunération lié au rachat de la semaine de Noël (rachat de 5 jours majorés de 25%). Dans un souci de transparence, nous vous demandons de bien vouloir faire figurer explicitement dans le projet d'accord en question la formule mathématique de calcul de ce rachat, de la même façon que vous l'avez indiqué pour la prise éventuelle des congés sans solde.

La CGT vous demande également d'écrire dans le projet d'accord que la prise de 5 jours de congés sans solde n'impacte pas d'une part les cotisations retraites patronales et salariales (prises en charge intégralement par l'ONERA) et d'autre part le montant des deux primes semestrielles.

Merci de nous communiquer les accords finaux, un peu avant le 11 septembre à midi afin que nos syndiqués puissent donner leur avis sur les accords finaux soumis à signature et non sur des projets devenus obsolètes.

Dans cette attente, bien cordialement.

Pour la CGT,

Bernard Tanguy, DSC

Copie : Délégués Syndicaux Centraux, DRH, SG.